

ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES



Site ACORAM : <http://www.acoram.fr>

Président :	C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	section.saintmalo@acoram.fr
Vice-président :	C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.1@laposte.net
Vice-président :	E.V.1 (H) Bernard Metzler	06 14 59 63 68	bmetzler@wanadoo.fr
Secrétaire :	C.F. (H) Alfred Joël Le Gourriérec	06 31 10 44 87	ajlg2@orange.fr
Trésorier :	C.C. (H) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	yves.pauthier@orange.fr
Coopérative :	C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique :	E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr

Le mot du Président

Déconfinement : larguez partout !

Chers camarades,

Trois choses !

1) L'allègement des mesures sanitaires nous autorise à reprendre nos activités : nous aurons donc une réunion le dernier dimanche de juin, le 27, à 11 heures, dans la salle polyvalente du Port des Sablons.

Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion ! Bien sûr, les gestes barrières seront toujours nécessaires : port du masque (nous fournirons le gel hydroalcoolique) ...

2) Pour les mêmes raisons, l'organisation des journées nationales à Saint-Malo se précise : elles auront lieu les 18 et 19 septembre. Certains d'entre vous s'étaient proposés pour les journées devant avoir lieu l'an dernier : nous aurons besoin de quelques bonnes volontés pour guider nos camarades peu familiers des rues de Saint-Malo, pointer les participants, organiser l'accueil dans les lieux de restauration et de visites (le samedi matin pour les accompagnants, le samedi après-midi pour une sortie en mer), le reportage photographique etc. Merci de vous mettre en relation avec moi dès que possible : même si vous ne pouvez « donner un coup de main » que quelques heures, ce sera apprécié.



SAINT-MALO, 18 & 19 SEPTEMBRE 2021

3) l'ACORAM souhaite faire le point sur la revue *Marine Acoram* : il s'agit de l'améliorer en tenant compte des avis des lecteurs, donc de vous-mêmes, tout en restant dans le budget actuel. Je remercie ceux d'entre vous qui ont déjà répondu au questionnaire qui leur a été envoyé. Il est encore temps de le faire : pour l'instant notre section fait partie d'un petit groupe de sections auxquelles il a été demandé de répondre. Dans le prochain numéro de la revue tous les membres de l'ACORAM seront invités à répondre au questionnaire. Les retardataires pourront le faire à ce moment-là.

C.F. (H) Antoine Virenque

Des nouvelles du Grand Voilier Ecole

” *Offrir l'école de la mer au plus grand nombre* “

L'Amiral Pierre-François Forissier et l'association “Grand Voilier École” qu'il préside ont pour objectif de lancer un grand navire de formation.

Le défi de l'ancien CEMM prend forme. Cet été, les premiers jeunes embarqueront à bord du trois-mâts barque *Le Français* (l'ancien *Kaskelot* construit en 1948 au Danemark).

Retrouvez l'interview de l'Amiral Forissier (vidéo), à l'occasion de l'escale du trois-mâts “Le Français” à Brest du 24 avril au 11 mai 2021, sur le lien suivant :

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/pierre-francois-forissier-offrir-l-ecole-de-la-mer-au-plus-grand-nombre-10-05-2021-12747048.php>

Le 29 mai 2021, la section Saint-Malo Rennes de l'ACORAM a été représentée par l'EV1 (H) J.-F. Nottin à la cérémonie de remise des diplômes de la PMM Dinard Saint-Malo Commandant Charcot.



Vers la fin de l'imbroglio autour de l'Hydro

Le chantier de construction du nouvel établissement de l'ENSM a été lancé au mois de mai. Le projet s'élève à 12 millions d'euros, financé par la vente des locaux actuels. La nouvelle école sera construite à Paramé, près de l'IUT et du Lycée Public Maritime Florence Arthaud. Disparaît donc de l'horizon des élèves la vue sur Cézembre et la Roche aux Anglais si propices au rêve du futur long-courrier, lui aussi disparu vers les autres établissements de l'ENSM, à l'exception du futur Officier Chef de Quart Machine.

Le doute qui n'est pas encore levé autour de cet épisode de la saga maritime malouine concerne la propriété de l'Hydro actuelle : à St Malo ou à l'Etat ? Dans tous les cas, le produit servira à la construction du nouvel établissement.

Ce qui n'empêche que la curiosité étant un vilain défaut, on peut se poser des questions sur le devenir de la chapelle désaffectée de la Victoire.

La classe de mise à niveau maritime qui a connu quelques soubresauts, est une classe « passerelle » pour les élèves qui n'ont pas obtenu satisfaction pour leur choix via Parcoursup, ou ceux qui veulent parfaitement maîtriser leurs connaissances théoriques afin de réussir leur parcours supérieur.

Cette classe destinée aux titulaires d'un bac général, technologique ou professionnel vise à consolider les acquis, à développer certaines compétences pour permettre aux élèves de réussir leurs études dans le supérieur. La réussite y sera validée par une attestation de formation qui amène à un niveau terminal d'études BAC+1. Elle permettra l'entrée en section OCQM (Officier Chef de Quart Machine à St-Malo), OCQPI (Officier Chef de quart passerelle international au Havre) de l'ENSM, et en plus pour les bacs professionnels maritimes la préparation à d'autres formations post bac.

La classe de mise à niveau permettant un accès à l'ENSM, située au sein du lycée maritime Florence Arthaud de Saint-Malo, sera désormais la seule en France. La classe préparatoire sera maintenue, jusqu'à la création d'un nouveau diplôme : le BTS mécatronique, avec une prérogative chef de quart machine.

AJLG

Nouvelles de la Marine Nationale

Des nouvelles du Charles de Gaulle

Notre camarade Alphonse Eon nous a communiqué un lien vers un reportage de qualité consacré au porte-avions Charles de Gaulle, reportage (26 minutes) réalisé depuis son dernier arrêt technique. Qu'il en soit remercié.

Voir le nouveau miroir d'appontage, les équipements pour la cyber-défense, la nouvelle table tactique, les capacités du Rafale, etc.

<https://www.youtube.com/embed/HIzVgY>

CLEMENCEAU 21 : l'USS Thomas Hudner intègre le groupe aéronaval

Le mardi 25 mai 2021, l'USS Thomas Hudner, l'un des plus récents destroyers de la classe Arleigh Burke, a rejoint le Groupe aéronaval (GAN) constitué autour du porte-avions Charles de Gaulle et actuellement déployé en Méditerranée orientale en mission CLEMENCEAU 21.

À l'instar de l'USS Mahan, USS Donald Cook, USS Monterey et USS Laboon qui ont pris part précédemment à la mission CLEMENCEAU 21, l'USS Thomas Hudner opère comme escorteur au sein du GAN français. « C'est une vraie preuve de coopération », affirme le rear admiral (contre-amiral) Anthony Carullo, directeur des opérations des forces navales américaines d'Europe et d'Afrique (US Naval Forces Europe and Africa). « Nous nous efforçons d'entretenir des liens forts avec tous nos partenaires et alliés, à l'image de la relation spéciale que nous avons avec la France. Cette relation durable est un avantage stratégique et une force unique pour l'OTAN ».

Le contre-amiral Marc Aussedat, commandant la Task force 473 depuis le Charles de Gaulle, rappelle ainsi que « depuis le début de la mission CLEMENCEAU 21, un bâtiment d'escorte américain a été intégré au groupe aéronaval, et ce de manière quasi continue. Aujourd'hui, c'est au tour de l'USS Thomas Hudner. Ces intégrations soulignent la régularité et la profondeur de la coopération entre nos deux marines. Après avoir commandé la Task force 50, je suis honoré de nous voir confier un destroyer aussi moderne pour maintenir notre haut niveau d'interopérabilité ».

C'est donc aux côtés du porte-avions Charles de Gaulle, de la Frégate de défense aérienne (FDA) Chevalier Paul, de la Frégate multi-missions (FREMM) Provence et du Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) Var que l'USS Thomas Hudner participe à la mission CLEMENCEAU 21 en Méditerranée, opérant en soutien de la Task Force 473 et démontrant une fois encore l'engagement commun des Français et des Américains pour la stabilité et à la sécurité de la zone.

Depuis le 21 février 2021 et jusqu'à l'été, le Groupe aéronaval (GAN), constitué autour du porte-avions Charles de Gaulle est déployé dans le cadre de la mission CLEMENCEAU 21. Il participe à la lutte contre le terrorisme en intégrant l'opération CHAMMAL et est déployé dans des zones d'intérêts stratégiques en mer Méditerranée, dans l'océan Indien et dans le golfe Arabo-Persique. La Task Force 473 contribue également à garantir la liberté de navigation et à sécuriser et défendre ces espaces stratégiques. Accompagné ponctuellement de frégates étrangères, le GAN témoigne de l'interopérabilité et du niveau de confiance existants entre la Marine nationale et ses alliés.

La réponse au photo-quiz du mois d'avril 2021 :



Il s'agit du sous marin OUESSANT, les 9 et 10 septembre 2008 à l'occasion de la 6ème université d'été de la Défense à Saint Malo.

Evènement présidé par Hervé Morin, alors ministre de la défense, accompagné de Jean-Marie Bocquel, son secrétaire d'état.

350 parlementaires, dont ceux de 15 pays de l'union européenne, une vingtaine de patrons de groupes industriels et des officiers généraux assistent à cette manifestation.

Ateliers et allocutions thématiques, entrecoupés de visite des bâtiments animeront ces deux journées.

Quatre bâtiments de guerre sont présents dans la cité malouine à cette occasion : la frégate Latouche-Tréville, le chasseur de mines tripartite Andromède, le patrouilleur de service public Cormoran et le sous marin Ouessant.

Concernant ce dernier :

Construit par la DCN de Cherbourg, l'Ouessant est mis sur cale en juin 1975 puis lancé le 23 octobre 1976. Il est admis au service actif le 23 juillet 1978.

Il s'agit d'un sous marin océanique à propulsion diesel, de classe Agosta. Durant sa carrière l'Ouessant aura participé à de nombreuses missions opérationnelles.

Il est retiré du service le 13 juillet 2001 après 23 années de service au cours desquelles il aura parcouru 338 681 nautiques et 33 637 heures de plongée. Placé sous cocon, il est réactivé en 2005 et prêté à la marine malaise pour la formation de ses sous marinières.

C'est dans ce cadre-là qu'il effectue l'escale malouine de septembre 2008, affrété par la société DCI dans le cadre de la vente de sous marins Scorpène à la Malaisie.

Mis en réserve en 2009 sous la responsabilité de DCNS, il est alors condamné.

Son histoire ne se termine pas là pour autant. En effet le roi de Malaisie rachète la coque pour en faire un musée et rendre hommage au sous marin qui a formé tous les sous marinières malais.

La photo-quizz du mois de mai 2021 :

Pourquoi un aéronef de l'Aéronavale survole-t-il à basse altitude la plage du Prieuré puis l'une des fortifications de la baie de Saint Malo ?

